



SNUipp - FSU PARIS

SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020
Tél. : 01/44/62/70/01 Fax : 01/44/62/70/02
Courriel : snu75@snuipp.fr Site : <http://75.snuipp.fr>

Paris, le 6 novembre 2015

Mesdames et Messieurs les député-es de Paris,
Mesdames et Messieurs les sénateurs et sénatrices de Paris,

Lors du CDEN du 16 octobre, l'ensemble des représentant-es de parents d'élèves et d'enseignant-es ont dénoncé la nouvelle dégradation des conditions de scolarisation au sein des écoles parisiennes en cette rentrée. Des difficultés de remplacement qui commencent dès maintenant, des élèves en grande difficulté scolaire non suivis à cause du manque de Rased, la quasi-disparition de la formation continue, des effectifs élevés dans un certain nombre de classes... Inédit depuis 1981, des contractuels ont été embauchés dès la rentrée des vacances d'automne. Le SNUipp-FSU ne peut accepter voir se développer l'embauche de personnels précaires et non formés au sein des écoles parisiennes.

Depuis le début du quinquennat, avec la FSU, le SNUipp a dénoncé l'insuffisance des créations de postes au regard des besoins des écoles. Loin de transformer l'école, les créations de postes attribuées à l'académie de Paris ne suffisaient pas pour réparer les dégâts causés par les gouvernements précédents et assurer des conditions d'enseignement satisfaisantes. Pour mémoire, l'académie de Paris a perdu 153 postes entre 2007 et 2012 et n'en a récupéré que 82 depuis 2012. En cette rentrée, le Ministère a décidé de supprimer 29 postes.

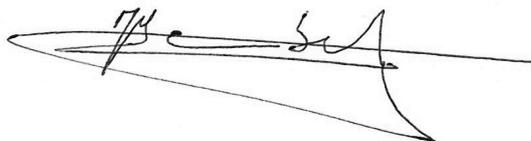
Le Ministère ne compte pas s'arrêter aux 29 suppressions actées à la rentrée 2015. Le gouvernement a l'intention de continuer les retraits de moyens pour les académies que le Ministère considère comme favorisées, ce qui est le cas selon eux pour l'académie de Paris.

Le SNUipp-FSU ne conteste pas la baisse globale d'effectifs au sein de l'académie. Cependant, pour notre syndicat, cette baisse devrait permettre l'amélioration des conditions d'enseignement et non servir de base comptable pour continuer à les dégrader. Par conséquent, le SNUipp-FSU revendique des moyens à la hauteur des besoins des écoles parisiennes. A l'initiative de ses représentant-es en CDEN, un vœu a été adopté par l'ensemble des parents et des enseignant-es pour revendiquer une dotation budgétaire positive à la hauteur des besoins constatés dans les écoles.

Pour notre syndicat, toutes les écoles, qu'elles soient en REP ou non, doivent voir leurs effectifs baisser: 25 hors REP et 20 en REP. Les élèves parisiens doivent bénéficier de Rased complets en nombre suffisant sur tout le territoire. Les

enseignant-es absents doivent être remplacés et les possibilités de formation continue doivent être largement augmentées. Pour cela, il est indispensable de recréer des brigades de remplacement. Enfin, la dotation budgétaire ministérielle doit également permettre de développer les dispositifs actés dans la loi de refondation « Plus de maitres que de classes » et la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Le Ministère est en train de préparer la répartition des postes entre les académies. Cette répartition sera débattue en décembre au sein des instances paritaires nationales. Nous comptons donc sur votre soutien à la communauté éducative dans cette bataille qui s'annonce et nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur cette question. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les député-es de Paris, Mesdames et Messieurs les sénateurs et sénatrices de Paris, de bien vouloir recevoir nos sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Lambert', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Jérôme Lambert, secrétaire départemental